

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA DE L'ENSEMBLE GOSPEL DE QUÉBEC
DU 4 novembre 2013**

Étaient présents :

Myriam Têtu

Pierre-Yves Laflamme

Claude Laflamme

Brigitte Bilodeau

Louis Robillard

Jean-François Perron (jusqu'à 21 h)

Isabelle Couture (arrivée vers 20 h 15)

Ann Quigley (présente dans le logis!)

1. Ouverture de l'assemblée : 19 h 30

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion du CA du 4 novembre 2013

Myriam propose de réduire l'ordre du jour aux discussions sur la mise en scène du spectacle du 1er décembre et à l'organisation de l'AGA du dimanche suivant. Elle propose aussi qu'il y ait un varia ajouté au besoin. Pierre-Yves propose d'attendre Isabelle pour discuter de Mise en scène, car elle et lui étaient conjointement responsables des rencontres ayant mené au plan à étudier ce soir-là. Cette réorganisation permettrait aussi à Jean-François de quitter une fois son expertise d'ancien président exercée. Il resterait aussi pour discuter du budget lié à la mise en scène, car il a aidé Isabelle à le préciser. Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 16 septembre 2013

4. AGA

Myriam amène les gens à discuter de l'AGA. Pour ce faire, elle suggère les points suivants, fortement liés à l'ordre du jour prévu pour cette assemblée :

- Vérification du quorum :
On vérifie avec Ann quel est le nombre de membres présents nécessaire afin d'avoir le quorum représentatif du groupe. Il est de 12. Claude a peur qu'il n'y ait pas assez de gens et lance un Doodle durant la réunion. On vérifie aussi si les gens seront présents au brunch proposé après l'AGA et si l'EGQ pensait payer le brunch aux membres. On discute de plusieurs endroits possibles pour le brunch, on s'entend pour le Cochon Dingue et sur le fait que le brunch est aux frais de chacun.
- Président d'assemblée :
Jean-François se propose au lieu de Sylvain Faucher, qui ne peut être là cette fois. Sa candidature est acceptée.
- Secrétaire d'assemblée :
Myriam dévoile qu'elle a demandé à Isabelle d'être la secrétaire d'assemblée et que celle-ci a accepté.
- Voir si modification des règlements :
Comme l'AGA est une assemblée représentative du groupe, Myriam demande si quelqu'un a une modification à faire aux règlements, car l'occasion serait rêvée. Jean-François demande des précisions à Ann au sujet des amendements à apporter aux règlements. On conclut que ce serait effectivement possible de présenter des

changements, mais que personne n'en a à faire. Louis demande des précisions à propos de la présence des réservistes au spectacle du Capitole, on lui confirme que la situation a fait l'objet de propositions en 2012 et qu'elle est dans les règles.

- Lecture du précédent procès-verbal :
Myriam rappelle qu'on ne lira pas le dernier procès-verbal à l'AGA, ainsi que l'ont su tous les membres par message électronique. Jean-François questionne le besoin d'une plénière puisque les membres ont été sollicités par le sondage, par des comités et par de nombreux retours, mais qu'aucun réel plan de match n'a été proposé par la suite. On s'entend pour limiter la plénière à l'essentiel et que ce sera au prochain CA de se servir de toute l'information recueillie.
- Retour sur sondage :
Claude demande que l'interprétation du sondage soit refaite pour compiler combien de gens ont dit quoi. Isabelle accepte de faire ce travail d'ici l'AGA. Elle précise qu'il faut tout de même s'attendre à se faire demander ce qui a été fait avec le sondage.
- Rapport de la présidente :
Myriam explique qu'elle a commencé son rapport. Jean-François insiste sur le fait qu'elle doit faire un *wrap-up* de son année, revenir sur les projets à court, moyen et long terme, ainsi que sur sa position de présidente. Myriam le révisera et l'enverra au cours de la semaine aux autres membres du CA pour qu'il n'y ait pas de surprise à l'AGA.
- Rapport de la trésorière (vs Daniel?) – consulter le PV de déc. 2012 :
Brigitte avoue en avoir perdu un bout. Myriam lui suggère de se baser sur ce que Sarah a fait l'an passé. Elle demande à Brigitte si elle préférerait que Daniel, qui est comptable et l'a grandement assistée dans ses tâches de trésorière, fasse le rapport. Jean-François insiste sur le besoin d'un rapport de suivi des ventes et dépenses de toute l'année, ainsi que ce qui est actuellement en circulation comme sommes d'argent et pourquoi. Brigitte se sent comme une assistante. Elle sera donc elle-même aidée de Daniel pour le rapport de la dernière année.
Jean-François salue l'idée de remettre des reçus pour les billets payés en argent comptant, cela permet un meilleur suivi.
On discute ensuite de la possibilité de faire une petite année pour déplacer la date d'ouverture-fermeture de l'année fiscale. Comme l'EGQ, contrairement à ses débuts, n'est plus en congé l'été, il serait pertinent de changer les dates de l'année fiscale pour période plus calme.
- Plénière :
Jean-François dit qu'il faut baliser. Est-ce le temps de brasser des idées tant que ça? Vu les spectacles imminents, il suppose que non. Louis voudrait aussi qu'on limite les temps de parole. Il ne faut pas retourner vers le tour de table antiproductif d'il y a quelques années.
De toute façon, l'opinion de tous a été grandement sollicitée cette année, il reste le plan d'action à faire. On s'en remet au prochain CA et à la prochaine AGS.
- Élection des nouveaux membres :
Myriam explique qu'on laissera la parole à Pierre-Yves pour expliquer qu'il ne fera pas son mandat au complet et qu'il veut laisser sa place. On vérifie dans les règlements comment s'appelle la situation de Pierre-Yves. Il doit démissionner, ce qui fera un poste vacant à combler. Brigitte demande si un réserviste peut être sur le CA. Après recherche, on voit qu'ils doivent être membres depuis plus d'un an, c'est tout.
- Varia ouvert : Rien à ajouter.

- Pas de Larochelle :
Myriam vérifie que ce fait a été confirmé auprès de Claude. Myriam demande si c'est le bon temps pour annoncer cela aux membres. Jean-François lui propose de le mettre dans son rapport de présidente. Louis demande les raisons de ce projet avorté, Claude explique que ce sont les frais de déplacement et de logement, ainsi que la subvention coupée au festival qui fait que les organisateurs n'ont plus les moyens de nous engager.

5. Mise en Scène

- Prototype budget :
Jean-François discute du montage financier qu'il avait fait il y a quelques mois. Il explique son tableau à ceux qui ne s'y étaient pas familiarisés. Le problème de son premier montage est qu'il a été fait pour des billets tous au même prix. Il a ensuite compté les billets sur le site, et fait des calculs en fonctions des prix de billet changeant selon les sections de la salle. Son estimation et celle d'Isabelle, effectuée de la même manière le vendredi 1er novembre, étaient très similaires. Il explique les minimums et les maximums à considérer pour cet essai de planification. La seule chose qui manquait aux deux planificateurs est le nombre de billets de faveur dont on ne récoltera aucun revenu. Myriam, Isabelle et Jean-François discutent des billets réellement vendus par rapport aux billets de faveur, ainsi que du groupe mystère, vendu ou seulement réservé, par le bureau des ventes du Capitole. Isabelle en date du vendredi 1er novembre, estimait un revenu net de plus de 5000 \$.
On s'assure que tout le monde a les mêmes documents en mains pour bien suivre les discussions.
- Générales au SPM :
Pierre-Yves aimerait beaucoup que ça soit au SPM, plutôt qu'à la PAL de l'école où Jean-François travaille. Cela permettrait d'économiser des sous qu'on pourrait plutôt mettre sur la mise en scène du spectacle du 1er décembre. Louis demande si on peut avoir la salle de spectacle au moins, des discussions s'en suivent à propos de la gestion du SPM, qui est plus difficile à contacter qu'autrefois. Cette salle entrainerait beaucoup moins de désagréments pour y apporter les instruments. Brigitte demande si elle contacte son amie pour faire un topo par Radio-Canada. Pierre-Yves soulève l'idée de demander à Karine pour la salle du SPM puisqu'elle travaillait là il n'y a pas longtemps. Jean-François croit qu'elle serait mal à l'aise. Pierre-Yves promet de vérifier.
Claude souligne qu'il faut absolument des gens pour transporter les instruments, les musiciens sont fatigués avant même d'avoir commencé à jouer s'ils sont seuls pour transporter leur attirail.
- Prototype de Mise en scène :
Isabelle et Pierre-Yves font la lecture du document monté lors des trois rencontres de mise en scène faites avec les membres volontaires de l'EGQ, soit Amélie Béliveau, Nancy Girard, Karine Lévesque, Philippe Dupont et Marie-Christine Reid. Basé sur le pacing du spectacle, ce document énumérait chaque idée retenue par le groupe comme idée de projection, d'éclairage, de mouvement, d'ajout musical ou instrumental. Pour chaque chanson, le CA a décidé s'il conservait l'idée en se basant sur le bon goût, sur la cohérence, sur l'intérêt musical et aussi sur le cout de chaque idée. Ainsi, à la seule lecture du document, l'embauche possible de

membres d'une fanfare a été écartée, de plus que l'utilisation d'un *floor tom* pendant un autre chant.

Enfin, Isabelle avait préparé un document pour faciliter le choix des équipements supplémentaires. L'EGQ ayant encore un crédit chez Solotech à la suite d'un concours gagné en 2012, elle a divisé son analyse en deux sections suivant les équipements que Pierre-Yves avait dit pouvoir se procurer chez Solotech. Ce dernier a aussi obtenu un rabais de 25 % sur ces équipements grâce à ses contacts. La location de *moving lights* est mise de côté pour amoindrir les couts et l'impact sur le crédit chez Solotech. Claude insiste sur l'importance de calculer les locations chez Solotech comme une dépense et non comme une gratuité. Isabelle précise qu'elle ajustera son document au moment de rendre des comptes. Elle le fait ensuite pour aider à mieux visualiser l'impact des choix subséquents du groupe, car d'autres équipements pouvaient encore être choisis, mais payés directement avec les recettes du spectacle.

Le CA s'entend pour une dépense de 1888,88 \$ en équipements afin de réaliser la mise en scène choisie ce soir-là. Compte tenu des profits restants, calculés ce même soir avec des données du vendredi précédent, l'EGQ fera un minimum, admettant le fait qu'il ne ferait plus aucune vente de billet d'ici l'évènement, de 5292,95 \$, soit déjà 1000 \$ de plus qu'en deux soirs au Théâtre du Petit Champlain.

- Bénévoles, régisseur : Myriam résume les besoins préétablis. On discute d'un possible régisseur et on s'entend pour prendre un proche de l'EGQ. Brigitte demandera à une amie de Marie-Christine Reid, régisseuse à Radio-Canada. Dossier à suivre.
- Installation et Désinstallation au Capitole : Pierre-Yves explique l'horaire qu'il avait prévu. Claude propose un ajustement d'une heure.
- Enregistrements des solistes : Myriam demande s'il est possible de prévoir une heure de travail avec les solistes qui n'ont pas encore été enregistrés sur cds afin que Claude les enregistre à des fins pédagogiques. Plusieurs solistes ont beaucoup évolué après ce genre de travail lors de nos derniers enregistrements. Il est décidé que le temps ne nous permet pas de le faire.
- Caméra « post mortem » :
- Décors de scène/tables et Accessoires : Isabelle explique qu'aucun élément de décoration n'a été élaboré par le groupe de mise en scène. Pierre-Yves renchérit en vantant l'habillement que procureront les projections vidéos. On ne décorera pas non plus les tables du Capitole.

6. Varia

- Démunis :
Claude demande si le CA veut que l'EGQ participe à un spectacle au profit des démunis. Il est décidé que non.

7. Infos à fournir au Comité Rédaction

Une liste sera faite à l'aide du présent procès-verbal et les intéressés seront mis au courant des informations pertinentes pour leurs responsabilités.

8. Date de la prochaine réunion

Sera déterminée un mois à l'avance, soit dans environ un mois.

9. Clôture de l'assemblée : 23 h 59